



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 22 novembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 5 décembre 2011

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2011

Délibération n° D20110518

DEBAT D'ORIENTATIONS DEVELOPPEMENT DURABLE – ANNEE 2011

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 02 décembre 2011

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** M. Christophe POIRIER -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU -

**Excusés :**

***Conseillers :***

M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART

**DIRECTION DE PROJET AGENDA**  
**21**

**DEBAT D'ORIENTATIONS DEVELOPPEMENT DURABLE – ANNEE**  
**2011**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

Vu l'article L 2311-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'article 255 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement ;

Vu le Décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales ;

Vu l'article 5 du règlement intérieur du Conseil municipal – Débat d'orientations développement durable.

Depuis 2008, la Ville de Niort s'est engagée dans une démarche novatrice de débat d'orientations écologiques, rendez-vous annuel qui ouvre un espace d'échanges sur l'orientation de nos politiques en matière d'écologie.

Parallèlement, la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 impose aux collectivités de plus de 50 000 habitants de présenter un « Rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales » préalablement au débat d'orientations budgétaires.

Outre la prise en compte des finalités du développement durable dans les actions conduites et les politiques menées par la Ville de Niort, le rapport fait état de la démarche de construction de l'agenda 21 et de la vision stratégique à 15 ans qui en émane. Le rapport sert de support au débat d'orientations développement durable.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte de la tenue du débat d'orientations développement durable 2011 ;
- entériner le rapport sur la situation en matière de développement durable de la Ville de Niort pour l'année 2011.

**Le Conseil municipal a pris acte de la tenue du débat d'orientations développement durable 2011.**

Madame le Maire de Niort,  
Députée des Deux-Sèvres

**Signé**

**Geneviève GAILLARD**